



UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 30 mars 2012
(OR. en)

A 154/12

L'UE observera les élections législatives en Algérie

Bruxelles, 30 mars 2012 - A l'invitation de la République Algérienne Démocratique et Populaire, l'Union européenne observera les élections législatives du 10 mai prochain. La Mission d'observation électorale (MOE) sera déployée dès le 30 mars et regroupera plus de 120 observateurs. La présence de ces observateurs à travers le pays et couvrant l'ensemble des étapes du processus électoral contribuera à la transparence et à la confiance dans le scrutin du 10 mai.

Catherine Ashton, la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a déclaré : « La République Algérienne Démocratique et Populaire et l'Union européenne entretiennent des liens étroits et privilégiés. Je me réjouis de la confiance accordée par le Gouvernement algérien qui nous a adressé cette invitation. Elle témoigne de la maturité de nos relations dans le cadre desquelles nous entretenons un dialogue ouvert sur tous les sujets y compris les plus sensibles. Les élections du 10 mai sont importantes dans le contexte du processus de réforme entamé par l'Algérie en 2011 ».

L'Algérie a adopté une attitude constructive et diligente afin de signer dans les meilleurs délais le mémorandum d'accord permettant le déploiement de la mission. Ce mémorandum d'accord a été signé par le Commissaire à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage Mr. Štefan Füle le 20 mars dernier à Alger.

La Mission d'observation électorale sera dirigée par M. Jose Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra, Membre du Parlement Européen, et composée de l'équipe cadre de la mission, ainsi que des observateurs de long terme et de court terme qui seront déployés successivement en temps utile avant les élections.

La mission d'observation présentera ses conclusions préliminaires à Alger le lendemain de la journée des élections. Elle restera à Alger afin d'observer le dépouillement complet des votes, d'éventuelles procédures de réclamations, ainsi que pour préparer un rapport complet incluant des recommandations en vue de renforcer les futurs processus électoraux.

L'UE est particulièrement impliquée dans le soutien au renforcement des institutions algériennes et considère la démocratie, le respect des droits de l'homme et la tenue d'élections libres et transparentes comme des piliers essentiels de ce processus.

P R E S S E

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 299 97 80 - Michael.Mann@eeas.europa.eu

Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu

Sebastien Brabant +32 498 986 433 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu

COMM-SPP-HRVP-ASHTON@ec.europa.eu

www.eeas.europa.eu

FR